



PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

2024-2027

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ANACLET-DE-LESSARD



TABLE des matières

Mot du Maire

Équipe projet

Démarche du plan de développement

Portrait de la municipalité

Une identité

Une municipalité à l'écoute et une communauté impliquée

Un territoire aménagé et partagé

Une collectivité animée

Municipalité en action de 2024 à 2027



DÉVELOPPONS
un milieu de vie
à notre image

MOT du Maire

UN PLAN RÉSOLUMENT TOURNÉ VERS L'AVENIR

Les citoyens, les élus et les employés de la municipalité ont profité du processus de consultation citoyenne pour construire un plan résolument tourné vers l'avenir, ce qui démontre une volonté certaine de mieux vivre à Saint-Anaclet-de-Lessard.

En lisant les 35 actions suggérées pour les quatre prochaines années, nous constatons que l'orientation générale retenue est d'améliorer notre force collective qui est la vie communautaire, une « personnalité collective » qu'on souhaite bonifier.

Que ce soit en matière d'environnement et des changements climatiques, des loisirs, de l'habitation ou du transport et de la mobilité active, les propositions confirment aussi le bien-fondé des décisions du conseil municipal puisque plusieurs actions ont déjà commencé à être mises en œuvre et nous allons poursuivre le travail en ce sens.

La santé financière de Saint-Anaclet-de-Lessard est en bonne posture grâce notamment à la réserve créée avec les profits de l'éolien et nous pouvons compléter le financement de certains projets avec les aides gouvernementales existantes.

Je tiens aussi à remercier les gens qui se sont impliqués et merci aussi aux employés de la MRC qui ont permis la réussite de cette consultation citoyenne.



Francis St-Pierre

Maire



Municipalité de

Saint-Anaclet-de-Lessard

318, rue Principale Ouest

Saint-Anaclet-de-Lessard (Québec) G0K 1H0

The top section of the page features a decorative graphic of white wavy lines on the left and a hexagonal photograph of six team members (three men and three women) smiling. A yellow circle is positioned at the bottom right of the photo. The title 'ÉQUIPE projet' is written in a large, bold, black sans-serif font to the left of the photo.

ÉQUIPE projet

Derrière la volonté collective de dynamiser le développement de la municipalité, toute une équipe s'est investie dans la réalisation du plan de développement. Au cœur de cette équipe se trouve des professionnels de développement de la MRC de Rimouski-Neigette: Jacques Bouvier, conseiller en développement local et intermunicipal, Geneviève Chaumel, conseillère en communication, Rachel Dubé, conseillère en développement durable, Mikael Jacques, conseiller en développement local et intermunicipal, Sophia Ratté, conseillère en développement local et intermunicipal, ainsi que Jean-Maxime Dubé, à titre de directeur du service.

Cette équipe a collaboré étroitement avec Nadia Lavoie, directrice générale de la municipalité, les employés et le conseil municipal pour mener à bien ce projet. Sans oublier l'apport important des autres professionnels d'aménagement et de développement de la MRC et d'autres partenaires.

L'équipe projet sera d'ailleurs présente pour accompagner la municipalité dans la mise en œuvre du plan de développement ainsi que dans la réalisation des projets d'ici 2027.

DÉMARCHE

du plan de développement

Ce plan de développement local vise à mettre en place des actions structurantes et mobilisantes pour les quatre prochaines années à Saint-Anaclet-de-Lessard. Il s'appuie sur les besoins et les forces de la municipalité en collaboration avec les citoyens et l'équipe municipale. Cette démarche se veut rassembleuse, ambitieuse et sensible aux besoins exprimés par les collectivités. Elle rallie une diversité de professionnels en développement territorial. Ce plan faisant appel à l'intelligence collective, mobilisant citoyens, intervenants locaux, acteurs de développement et élus dans leur rôle de décideurs mais aussi comme citoyens à part entière. Ce document s'adresse à toute personne ayant à cœur le développement de la municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard.

À l'automne 2023, sept municipalités rurales en collaboration avec l'équipe projet de la MRC de Rimouski-Neigette ont entamé des processus collectifs de plan de développement qui ont débuté avec des consultations citoyennes.

À vous d'entrer en action !

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

Juin - Août
2023



Portrait
Municipal

Rédaction du portrait
par l'équipe projet et
la municipalité.

Septembre
2023



Première
consultation
publique

Identification des
forces, faiblesses et
opportunités de la
municipalité.

Priorisation des axes
de développement.

Novembre
2023



Deuxième
consultation
publique

Élaboration du plan
d'action

Mars
2024



Adoption et
mise en œuvre
du Plan de
développement
2024-2027

Appel à la
mobilisation
citoyenne



En RÉSUMÉ

- 2** Consultations publiques
- 167** Participants
- 4** Axes de développement prioritaires
- 5** Sondages post consultation
- 35** Actions développées

Ce projet de coopération intermunicipale est réalisé grâce au soutien financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Fonds régions et ruralité ainsi qu'à l'appui financier de la MRC de Rimouski-Neigette.

Avec la participation financière de :

Québec

PORTRAIT de la municipalité



Une IDENTITÉ

Histoire

L'histoire de Saint-Anaclet-de-Lessard débute il y a plus d'une centaine d'années, avec l'arrivée de gens de Québec et de l'Île-d'Orléans qui peupleront les lieux à partir de 1810. Terres autrefois concédées à Pierre Lessard et son épouse Barbe Fortin par le gouverneur Frontenac, Saint-Anaclet-de-Lessard doit également son nom au Pape Anaclet, apparaissant à l'époque comme anakle ou anaklet. Dès 1854, quelques familles réclament la création d'une paroisse distincte, donnant lieu à l'érection civile de la paroisse en 1859, définissant les premières limites territoriales de la municipalité, qui s'agrandiront quelques années plus tard avec l'annexion du canton Neigette. En 1945, l'incendie s'étant propagé au couvent des Soeurs du Saint-Rosaire emporta en fumée une partie du centre du village. Quelques années plus tard, de nouvelles constructions voient le jour, la population s'accroît et de nouveaux développements s'ajoutent aux axes urbains des rues Principale et de la Gare. Les années 2000 suscitent une vague d'effervescence chez les citoyens, résistant à la fusion à Rimouski. Le 23 avril 2001 devient symbole de sentiment d'appartenance et souveraineté. C'est aujourd'hui 3019 Anacloises et Anaclois qui y habitent.



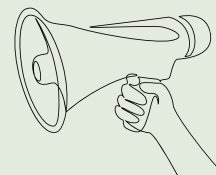
EN CONSULTATION

«Je suis ici depuis 18 ans et je veux y rester toute ma vie. On vit dans un beau village paisible tout près de tous les services, c'est l'équilibre parfait.»



Si un proche hésitait à s'installer dans votre municipalité, que lui diriez-vous pour le convaincre de le faire?

«Un beau village accueillant, tranquille et à proximité des services, un village où tout se fait à pied. Des loisirs pour la famille, une municipalité verte, dynamique et proche de ses citoyens. Plein de beaux projets à Saint-Anaclet! Une ambiance familiale très agréable.»



ON SE PROJETTE DANS 4 ANS!

Les citoyens visualisent une municipalité avec un indice de bonheur élevé, un écoquartier misant sur la capacité d'adaptation aux changements climatiques, les déplacements actifs et sécuritaires dont l'aménagement d'une piste cyclable. Un souhait de valoriser les chutes Neigette et le pont couvert ainsi que protéger le patrimoine agricole.

Attractivité et rétention

Municipalité rurale bénéficiant d'une grande proximité à la ville de Rimouski et des services, Saint-Anaclet-de-Lessard offre à ses citoyens un milieu de vie dynamique, animé par une diversité de loisirs où les citoyens sont à proximité de leur environnement. Riche de ses attraits naturels, historiques et touristiques, elle se démarque par la présence des majestueuses chutes Neigette, d'un pont couvert, du sentier national, du Four à Chaux et de la Vieille Forge.

Au cours des dernières années, la Municipalité s'est dotée de différentes politiques. En 2016, elle a établi une Politique de développement durable visant à assurer une saine gestion environnementale, un dynamisme et une cohésion sociale, une prospérité et une durabilité économique ainsi qu'une gestion saine et responsable des affaires municipales. La Politique familiale et des aînés, engagée dans une démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA), est issue de plusieurs consultations auprès des enfants, jeunes, familles et aînés. Elle collabore avec les acteurs du milieu afin de contribuer à améliorer la qualité de vie de la population, rassembler les générations et favoriser une synergie d'actions entre les acteurs du milieu. Toutefois, la politique a été adoptée en 2013 et celle-ci est actuellement en cours de révision par la Municipalité.

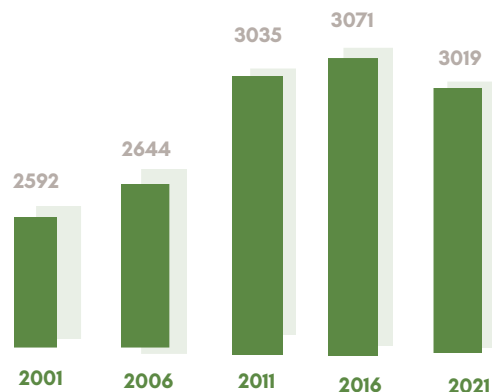
Profil sociodémographique

Une population en légère augmentation

Au cours des vingt dernières années, l'évolution de la population continue de grimper, affichant une augmentation de 16.5 % de la population.

Toutefois, au cours des cinq dernières années, le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population de Saint-Anaclet-de-Lessard s'affiche à -1 % en 2020.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION
DE LA MUNICIPALITÉ DEPUIS 2001



POPULATION TOTALE : **3019**

Un indice de vitalité économique en croissance

L'indice de vitalité économique (IVE) est conçu à la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) afin de créer un outil permettant de mesurer la vitalité du territoire. Il s'appuie sur les trois indicateurs suivants : le marché du travail, le revenu médian et le taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de la population sur 5 ans.

Selon la dernière mise à jour du MAMH (2020), la municipalité se situe actuellement sur le deuxième des cinq indices de vitalisation (Q2), le cinquième représentant l'indice le moins vitalisé économiquement. À cet effet, la municipalité s'est toujours située sur le premier rang des quintiles au cours des dix dernières années. Ce n'est que depuis 2018 que celui-ci s'affiche au deuxième rang.

Sur le plan du taux d'activité et d'emploi, c'est 68.2 % de la population de Saint-Anaclet-de-Lessard qui est dite active, soit en emploi ou au chômage. Un taux plus élevé qu'au Bas-Saint-Laurent (57.1 %). Depuis 2006, le taux de travailleurs âgés entre 15 et 64 ans était en augmentation, s'élevant à 80.1 %. Les sources d'emploi pour les travailleurs âgés de 15 ans et plus sont diversifiées et sont associées au transport et machineries, les ressources naturelles et l'agriculture, l'enseignement, services sociaux, la vente et service.

En ce qui concerne le revenu médian, celui-ci s'affiche à 44 552 \$, une moyenne plus élevée qu'au Bas-Saint-Laurent (37 600 \$).



Composition des ménages

27 % sont des ménages vivant seul



32 % sont des familles comptant un couple sans enfant



37 % des ménages sont des familles avec enfants



4 % Autres



65 familles composées de 5 personnes et +

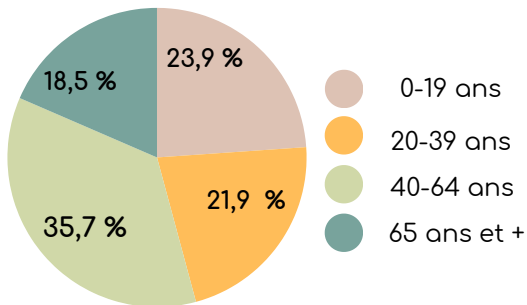
8 % sont des familles monoparentales



29 % sont des couples avec enfants

ÂGE MOYEN : **41 ans**

170 enfants âgés entre 0 et 4 ans

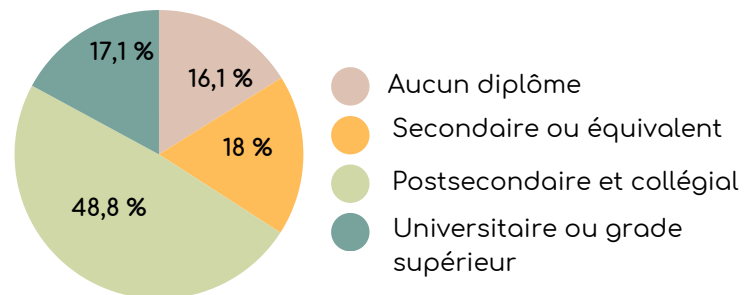


Répartition des âges

L'âge moyen de la population est plus bas qu'au Bas-Saint-Laurent (46.8 ans). Le groupe d'âge le plus important est celui des 45-64 (27.1 %) ans, suivi par les 25-44 ans (25.8 %) Le taux de croissance infantile est en diminution. Au cours des dix dernières années, le nombre d'enfants âgés entre 0 et 4 ans a chuté de 20.9 %.

Niveau de scolarité

Le taux de diplomation est plus élevé que dans la région du Bas-Saint-Laurent. C'est 83 % de la population qui possède au moins un diplôme d'étude secondaire ou post secondaire, comparativement à 78.1 % au Bas-Saint-Laurent.



Connaissance des langues officielles

La population est francophone, dont 21 % peut s'exprimer en anglais également.

Une MUNICIPALITÉ à l'écoute et une communauté impliquée

Administration municipale

La Municipalité veille à offrir différents services à la population, gestion des eaux usées, émission de permis, déneigement, gestion du camps de jour, etc. Elle communique auprès de ses citoyens à travers sa page Facebook, son site web et le journal municipal "Contact".

L'équipe municipale est composée des personnes suivantes

- Direction générale
- Direction générale adjointe
- Direction des travaux publics et neuf employés
- Adjointe administrative, responsable à la comptabilité
- Responsable aux loisirs
- Responsable de la bibliothèque
- Deux inspecteurs municipaux travaillent pour la municipalité, dont un provient de la MRC de Rimouski-Neigette.
- Un conseiller en développement local et intermunicipal de la MRC est également présent pour la mise en oeuvre de projets structurants.

Participation citoyenne et implication municipale



La municipalité se démarque par la présence et le dynamisme de plusieurs comités, la forte participation citoyenne aux activités organisées et l'engagement des élus siégeant sur six comités.

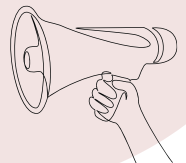
C'est près d'une vingtaine d'organisations, comités ou associations qui sont engagés à mettre en place des initiatives visant le développement de la municipalité. Les bénévoles, la solidarité et l'entraide font rayonner la vie communautaire à Saint-Anaclet-de-Lessard. Toutefois, des défis d'impliquer les jeunes ainsi qu'une diminution du nombre de bénévoles sont constatés.



EN CONSULTATION

«La plus grande force de notre municipalité est sa communauté soudée et bienveillante, où chacun s'entraide et contribue à créer une atmosphère conviviale et dynamique»

Un citoyen



Comités et associations présentes

Association féminine d'éducation et action sociale
Association de protection de l'environnement du Lac à l'Anguille
Club Lions
Loisirs de la Coulée
Centre polyvalent des aînés de Rimouski-Neigette
Carnaval de Saint-Anaclet
Cercle des fermières
Chevaliers de Colomb
Club de soccer les Dragons
Club de tir du Bas-Saint-Laurent
Office municipal d'habitation
Club des 50 ans et plus
Jardins du Mondrain
Club Léo
Protection de la Chute Neigette
Corporation du patrimoine
Équipe locale paroissiale
Table des loisirs de la Neigette
Table d'harmonisation des aînés

Services de proximité

La Municipalité offre un éventail de services de proximité aux citoyens. Ceux-ci font référence à l'ensemble des services répondant aux besoins de la population locale, par exemple, l'accès aux soins de santé et aux services sociaux, à des ressources alimentaires ou services pour les familles. À Saint-Anaclet-de-Lessard, on retrouve une épicerie, des services de restauration, une station essence, un bureau de poste, un garage mécanique et une caisse populaire. L'école primaire des Sources offre également un service de garde en milieu scolaire. Un camp de jour, des CPE, garderies et services de soins de santé se retrouvent à proximité. Les citoyens bénéficient de la proximité à la ville centre pour un accès à des cliniques médicales, le CLSC de Rimouski ou des centres de soins spécialisés.

Différentes initiatives d'agriculture urbaine permettent aux citoyens d'avoir accès à des fruits et légumes frais, dont les jardins communautaires, des formations de jardinage à la bibliothèque, des activités de cuisines collectives, des kiosques fermiers offrant des produits locaux ainsi que la distribution de compost pour les potagers de ménages privés.

Économie locale

Le milieu favorise l'implantation d'entreprises sur son territoire et ouvre la porte à des opportunités dans tous les secteurs. La municipalité se démarque en matière de développement économique.

La présence accrue de son nombre d'entreprises agricoles constitue un secteur d'activités économiques important pour la municipalité. En 2017, ce sont 24 entreprises agricoles qui étaient dénombrées (MAPAQ). La production est majoritairement laitière, ovine et fruitière. À l'origine, le territoire anaclais était fortement à vocation agricole. Toutefois, il est à savoir que près de 40 % des entreprises agricoles à Saint-Anaclet-de-Lessard sont à risque de démantèlement. On observe avec les années une proportion importante de terres en friche, un abandon de bâtiments agricoles, une diminution du nombre de fermes ainsi qu'un changement dans les pratiques en agriculture. La zone agricole cultivable représente à ce jour 35 % du territoire.



Outre cela, plusieurs autres types d'entreprises sont présentes sur le territoire par exemple, des entrepreneurs généraux, des commerces de proximité et des entreprises manufacturières. C'est le cas de l'entreprise Miralis, en activité depuis 1976 dans la création d'armoires et cuisines sur mesure avec plus de 200 employés. L'entreprise Métal du Golfe et les Équipements agricoles CPR sont également des acteurs importants participant à la création d'emplois et au développement économique de la municipalité.

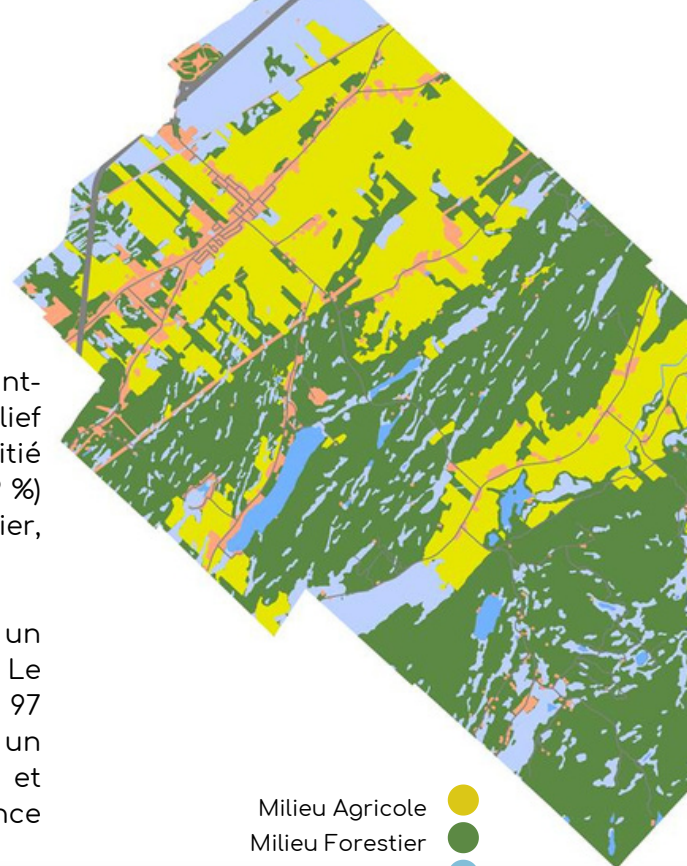
Un TERRITOIRE aménagé et partagé

Description du territoire

Bordée au nord et à l'ouest par Rimouski et au sud par Saint-Marcellin, la municipalité se déploie à travers un relief caractérisé de plaines agricoles et de collines. Près de la moitié de la superficie du territoire est sous un couvert agricole (53,9 %) tandis que l'autre partie se décline sous un couvert forestier, avec entre autre un excellent potentiel sylvicole.

Le territoire de la municipalité est parsemé de lacs ayant un potentiel d'activités de villégiature et récréatives intéressants. Le lac à l'Anguille est le plus grand avec une superficie de 97 hectares. Ce dernier et le lac à Gasse présentent toutefois un risque d'eutrophisation (vieillesse prématurée des lacs) et autres risques d'atténuation de leur qualité dû à la présence d'un nombre élevé d'habitations.

La rivière Neigette coule à travers les boisés et les terres agricoles en direction de la chute Neigette. Elle permet de recharger la nappe phréatique et constitue une source d'approvisionnement en eau potable.



- Milieu Agricole
- Milieu Forestier
- Milieu Humide
- Lacs et cours d'eau
- Résidences et infrastructures
- Routes



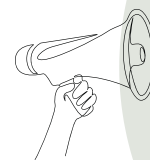
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Au Québec, l'objectif de déchets enfouis est de 525 kg par habitant. À Saint-Anaclet-de-Lessard, la municipalité affiche un taux de 362 kg de déchets enfouis par habitant. Une bonne manière de s'assurer de poursuivre les efforts est de réduire à la source et d'optimiser le tri des matières compostables et recyclables!



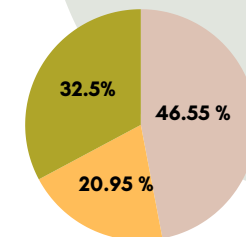
ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS

CLIMATIQUES: UNE PRIORITÉ IDENTIFIÉE EN CONSULTATION CITOYENNE



EN SONDAGE

NIVEAU DE SATISFACTION DE LA **MISE EN VALEUR DES ATTRAITS NATURELS** (LACS, FORÊTS, FAUNE, FLORE)



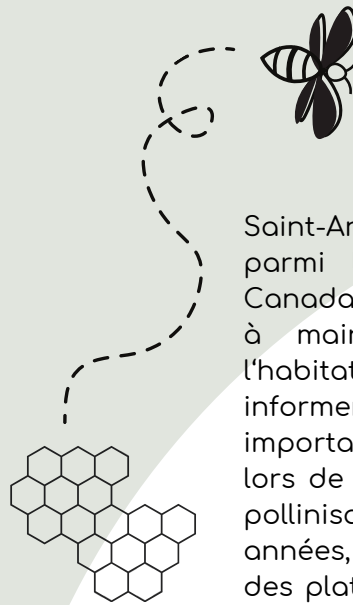
- Très satisfaits ou satisfaits
- Moyennement satisfaits
- Peu ou pas du tout satisfaits

*Les données compilées comprennent les résultats *Je ne sais pas*

Un environnement à protéger

Selon le rapport de santé et d'adaptation aux changements climatiques du Bas-Saint-Laurent, les tendances climatiques pour les prochaines décennies révèlent une hausse probable de différents aléas climatiques, par exemple, des vagues de chaleur, tempêtes, inondations, feux de forêt et plantes allergènes.

Heureusement, la population semble majoritairement moins sensible dû aux conditions favorables du milieu de vie et d'état de santé général. Toutefois, la capacité d'adaptation face aux changements climatiques devra être renforcée de manière à atténuer la vulnérabilité de la communauté. Pour ce faire, il faudra miser sur des mesures de prévention, d'intervention et de rétablissement, tant au niveau des milieux naturels, des milieux de vie que des infrastructures. Municipalité amie des abeilles



Saint-Anaclet-de-Lessard compte parmi les 82 municipalités au Canada s'étant engagée à créer, à maintenir ou à améliorer l'habitat des pollinisateurs, à informer sa communauté sur leur importance et enfin, à les célébrer lors de la Semaine nationale des pollinisateurs. Depuis quelques années, la Municipalité aménage des plates bandes comestibles et plante des arbres fruitiers accessibles aux citoyens.

Marécage



Habitation

Sur le plan de l'habitation, 1386 habitations et maisons de villégiature se retrouvent sur le territoire de la municipalité. Des habitations à loyers modiques sont dispensées par l'Office municipal d'Habitation. La résidence Robert-Ross offre vingt logements pour les personnes âgées de 50 ans et plus.

La municipalité se démarque par un taux élevé de nouvelles constructions sur son territoire. Entre 2011 et 2023, c'est 89 permis de constructions résidentielles qui furent émis, dont 47 se retrouvent à l'intérieur du périmètre urbain.

Quant au lac à l'Anguille et le lac à Gasse, étant bien développés, ils ne permettent plus la création de nouveaux chalets ou maisons de villégiature.

La Municipalité souhaite voir se développer des terrains à l'ouest de la rue Melchior-Poirier. Ce nouveau quartier résidentiel devra toutefois s'assurer de préserver les milieux humides, d'offrir un maximum de végétation à ses citoyens et d'aménager un milieu de vie propice à la mobilité active.

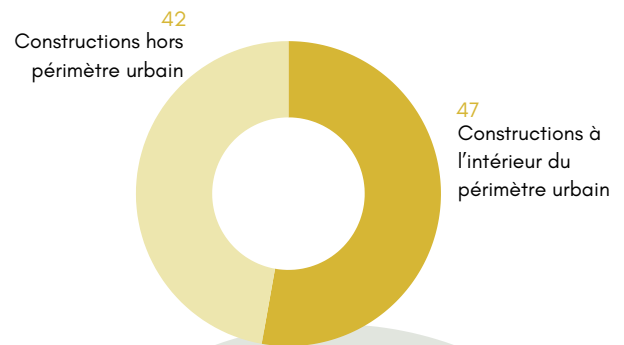
Enfin, tel qu'inscrit au plan d'urbanisme, la Municipalité reconnaît également l'importance de mettre en valeur et de protéger les activités agricoles. Le développement résidentiel devra donc se faire en cohérence avec le concept de développement durable « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. » Cela signifie qu'il faudra limiter l'empiètement sur les milieux naturels et s'assurer d'une cohabitation harmonieuse entre les différents utilisateurs du territoire.



TYPE D'HABITATIONS

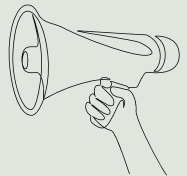


NOUVELLES CONSTRUCTIONS RÉSIDENTIELLES DEPUIS 2011



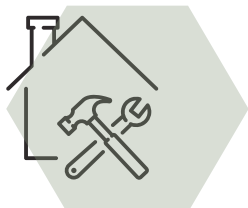
EN CONSULTATION

L'HABITATION : UNE PRIORITÉ IDENTIFIÉE EN CONSULTATION CITOYENNE



Les éléments suivants sont au coeur des discussions en habitation :

- Assurer une vitalité de la municipalité afin de ne plus être une municipalité dortoir.
- Offrir plus de terrains et logements abordables



ÉTAT DU LOGEMENT

2,7 % des logements privés nécessitent des réparations majeures, comparativement à 4,9 % dans la MRC.



FRAIS ASSOCIÉS AU LOGEMENT

7,3 % des citoyens consacrent plus de 30 % de ses revenus à des frais associés au logement. Une moyenne plus élevée qu'à l'ensemble de la MRC Rimouski-Neigette, moyennant 11,8%.

Transport et mobilité active

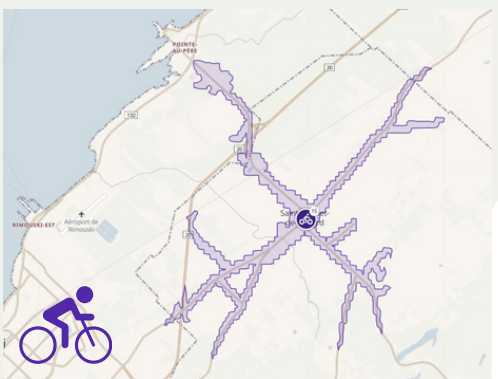
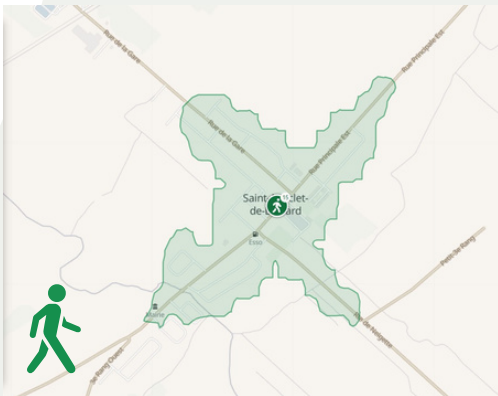
La municipalité se retrouve à proximité de l'autoroute 20 et compte treize points d'entrées sur son territoire. Environ 50 % de la population prend moins de 15 minutes pour se rendre au travail. La proximité à la ville de Rimouski explique notamment ce taux, les déplacements variant d'une durée de 12 à 25 minutes.

Mobilité active et durable

La mobilité durable se définit comme la « capacité et le potentiel des personnes et des biens à se déplacer d'une façon efficace, sécuritaire, pérenne, équitable, intégrée au milieu et compatible avec la santé humaine et des écosystèmes » (Gouvernement du Québec, 2018).

Les initiatives qui visent le développement actif permettent d'agir sur l'émission des gaz à effet de serre associées au transport ainsi que de favoriser de saines habitudes de vie. Un plan de déplacement visant à établir des mesures d'intervention et de sensibilisation favorisant le partage de la route est en cours d'élaboration à Saint-Anaclet-de-Lessard.

DISTANCE
PARCOURUE EN
15 MINUTES



TRANSPORT ET MOBILITÉ ACTIVE : UNE PRIORITÉ IDENTIFIÉE EN CONSULTATION CITOYENNE

42 % des citoyens conçoivent l'accès au transport et à la mobilité active comme un enjeu pressant.



Service de transport collectif

Un service de transport adapté est accessible pour les personnes ayant un handicap et est disponible sept jours sur sept. Il permet de se déplacer entre les municipalités de la MRC.

Un service de transport collectif rural offert par la MRC de Rimouski-Neigette permet de se déplacer vers Rimouski. Les trajets sont offerts du lundi au vendredi, sauf les jours fériés. Le trajet du matin permet de se rendre vers Rimouski et un retour vers les villages ruraux est prévu en fin de journée.

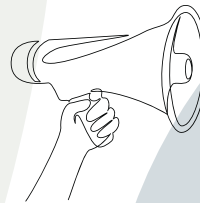
La municipalité bénéficiait auparavant du transport collectif et adapté inter MRC (TAC de la Mitis). Toutefois, le circuit ne dessert plus Saint-Anaclet-de-Lessard depuis août 2023.



SYSTÈME SAUVÉR - système de transport autopartagé

La municipalité fait partie des municipalités au Québec à s'être dotée d'un système d'autopartage d'un véhicule électrique à disposition de la population. Le projet est en cours d'élaboration.

EN CONSULTATION

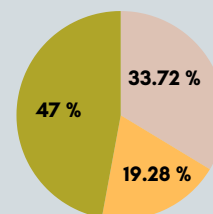


Des préoccupations relatives au transport et mobilité active ont été partagées en consultation et en sondage :

- Aménager une piste cyclable vers Rimouski et le secteur Luceville (Sainte-Luce)
- Améliorer la sécurité routière et sécurité des piétons
- Optimiser l'offre de transport collectif et promouvoir des plateformes de covoiturage
- Augmenter le nombre et la qualité des trottoirs

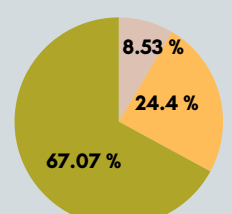
EN SONDAGE

NIVEAU DE SATISFACTION DE L'ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER :



- Très satisfaits ou satisfaits
- Moyennement satisfaits
- Peu ou pas du tout satisfaits

NIVEAU DE SATISFACTION DE L'OFFRE DE TRANSPORT ACTIF :



*Les données compilées comprennent les résultats *Je ne sais pas*

Une COLLECTIVITÉ animée

Arts, cultures et festivals

La municipalité présente une richesse sur le plan historique et culturel.

Le four à chaux situé aux abords du Sentier national de la Chute Neigette, fut construit en 1860 et servait à l'époque à faire chauffer la pierre de calcaire pour la transformer en chaux. Celui-ci fit l'objet d'une intervention archéologique afin de le revaloriser et faire valoir ce site dont « l'intégrité est remarquable » (Corporation du patrimoine de Saint-Anaclet-de-Lessard).

La Forge Saint-Laurent est un musée archéologique présentant un centre d'interprétation du métier de forgeron. Il s'agit aussi d'un lieu de rassemblement festif où de nombreux spectacles de musique se produisent.

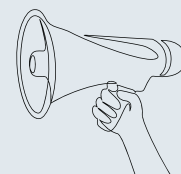
Tourisme et plein air

Saint-Anaclet-de-Lessard présente un éventail d'opportunités de plein air. Le Parc de Neigette propose cinq sentiers de longueur variable, disposés sur trois secteurs, la Chute Neigette, le Pont Couvert et les Belvédères, permettant d'avoir une vue sur la magnifique chute Neigette. Le pont couvert offre une aire de pique-nique, une halte de repos ainsi que des panneaux d'interprétation ornithologique et forestière.

- Chute Neigette
- Pont Couvert
- Belvédères naturels
- Sentier national 548



EN CONSULTATION

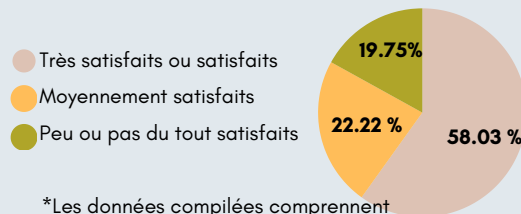


Les citoyens souhaitent voir se mettre en place :

- Espace et activités pour les jeunes
- Opportunités pour tisser des liens
- Intégrer des modules multigénérationnels aux parcs.

EN SONDAGE

NIVEAU DE SATISFACTION DE L'OFFRE ET LES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS (LIGUES SPORTIVES, TERRAINS DE BALLE, ETC) :



*Les données compilées comprennent les résultats *Je ne sais pas*

Offre et infrastructures de loisirs

Les bénévoles et la municipalité organisent une série d'activités pour les citoyens. Par exemple, des fêtes d'halloween, le carnaval de Noël, une compétition skateboard, fête de la rentrée, fêtes de quartier, le défi anaclais de course à pied, etc.

La bibliothèque offre des ateliers de créativité, des conférenciers, des rencontres d'auteurs, un café littéraire, des dîners jeux de société, l'heure du conte pour les garderies et le CPE ainsi que des activités spéciales pour les jeunes.

La municipalité dispose également d'une entente de sports et loisirs avec la ville de Rimouski, permettant aux citoyens d'accéder à l'offre de loisirs de celle-ci.

OFFRE ET INFRASTRUCTURES DE LOISIRS UNE PRIORITÉ IDENTIFIÉE EN CONSULTATION CITOYENNE

Plusieurs infrastructures de loisirs se retrouvent dans la municipalité :

- Patinoire extérieure au village et dans le secteur Neigette
- Terrains de baseball et de soccer
- Centre communautaire
- Parcs municipaux
- Sentiers pédestres
- Sentier de raquettes Labyrinthe

MUNICIPALITÉ en action



Les THÉMATIQUES priorisées

2024-2027



Habitation

Réfère à toute initiative de développement résidentiel ou visant à favoriser des conditions adéquates de logements.



Offres et infrastructures de loisirs

Réfère à toute initiative visant à améliorer l'offre d'activités de loisirs ainsi que les infrastructures de loisirs.



Transport et mobilité active

Réfère à toute initiative permettant d'améliorer l'accès au transport, le partage de la route et la mobilité active.



Environnement et changements climatiques

Réfère à des actions visant à protéger l'environnement ainsi qu'à améliorer la capacité d'adaptation aux aléas climatiques d'une population.

Une MUNICIPALITÉ en action

2024

Actions



Développer des incitatifs financiers pour la rénovation résidentielle à l'aide du programme de revitalisation

Durée approximative de 1 an



Modifier le règlement de zonage afin de favoriser des projets d'habitation diversifiés

Durée approximative de 1 an



Collaborer à la mise en place d'une nouvelle plateforme de covoiturage

Durée approximative de 1 an
En continu



Développer des incitatifs pour favoriser le covoiturage

Durée approximative de 1 an



Mettre en place un projet d'autopartage SAUVÉR

Durée approximative de 1 an

Démarches

- Cibler les secteurs visés et le type de travaux de rénovation résidentielle admissible
- Développer des partenariats et rechercher des programmes d'aide financière
- Mettre sur pied un programme de revitalisation permettant le versement d'une aide financière au résident
- S'informer sur les bonnes pratiques et modèles innovants en matière d'habitation
- Analyser le règlement touchant l'habitation
- Procéder à la modification du règlement
- S'informer des projets auprès des instances locales et régionales
- Évaluer les autres plateformes potentielles
- Adhérer à une plateforme et en faire la promotion
- Analyser les habitudes citoyennes
- Analyser l'effort/impact d'incitatifs potentiels
- Mettre en place et promouvoir les incitatifs disponibles
- Déployer une politique et un guide d'utilisation du véhicule autopartage électrique
- Offrir une formation aux employés et aux citoyens
- Mettre en place le service

Une MUNICIPALITÉ en action

2024

Actions



Demander à la MRC de réévaluer l'offre de service en transport collectif
Durée approximative de 1 an



Faire une distribution d'arbres
Durée approximative de 1 an
En continu



Mettre à jour la politique familiale et démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA)
Durée approximative de 1 an



Mettre à jour le plan des mesures d'urgence de la municipalité
Durée approximative de 1 an



Évaluer la possibilité d'ajouter de nouvelles infrastructures sportives et de loisirs
Durée approximative de 1 an



Créer des aménagements comestibles et bénéfiques pour la biodiversité
Durée approximative de 1 an
En continu

Démarches

- Rédiger un document précisant les besoins d'accompagnement
- Déposer la demande au conseil de la MRC

- Identifier les variétés et la quantité requise
- Identifier le budget disponible et rechercher des programmes d'aide financière
- Procéder à l'achat et à la distribution

- Créer un comité de pilotage
- Réaliser un portrait statistique
- Planifier une consultation publique visant à identifier les besoins en matière de famille et des aînés
- Rédiger la politique familiale et des aînés et le plan d'action

- Faire une revue du plan des mesures d'urgence en impliquant les partenaires en sécurité civile
- Identifier les répondants locaux
- Mettre à jour les protocoles et procédures d'urgence
- Former et sensibiliser l'équipe municipale

- Sonder les besoins de la population
- Évaluer les choix, l'emplacement, l'attractivité et l'impact du projet
- Développer des partenariats et rechercher des programmes d'aide financière

- Identifier les terrains propices à la plantation
- Identifier les variétés, la quantité et le matériel requis
- Rechercher des programmes d'aide financière, procéder à l'achat et à la plantation.

Une MUNICIPALITÉ en action

2025

Actions



Demander à la MRC de mettre en place un comité ayant pour mandat d'évaluer la possibilité de développer des logements abordables

Durée approximative de 2 ans



Mettre en place un comité visant à analyser les enjeux de sécurité routière

Durée approximative de 1 an



Mettre en place des dispositifs pour améliorer la sécurité au coin Melchior-Poirier/Principale

Durée approximative de 1 an



Modifier la réglementation afin de permettre le gazon fleuri et les herbes hautes sur les terrains

Durée approximative de 1 an



Faire le prêt de matériel et équipements de sport

Durée approximative de 1 an



Remettre à niveau les parcs identifiés comme désuets ou non sécuritaires

Durée approximative de 4 ans

Démarches

- Rédiger un document précisant les besoins d'accompagnement
- Déposer la demande au conseil de la MRC

- Rassembler les intervenants clés pour la réalisation d'un Plan de mobilité active
- Réaliser un sondage citoyen sur les enjeux de sécurité routière
- Compiler et formuler les recommandations

- Analyser les enjeux de sécurité
- Établir un plan d'aménagement des rues
- Mettre en œuvre les dispositifs d'amélioration

- S'informer sur les bonnes pratiques
- Analyser et modifier la réglementation.
- Sensibiliser les citoyens.

- Mettre sur pied un comité pour évaluer les besoins
- Répertorier les équipements disponibles
- Rechercher des programmes d'aide financière
- Définir la logistique des prêts d'équipement

- Faire l'inventaire des parcs et identifier les problèmes de sécurité, équipements endommagés ou obsolètes
- Rechercher des programmes d'aide financière
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'aménagement

Une MUNICIPALITÉ en action

2025

Actions



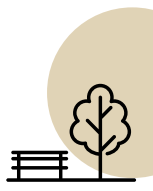
Évaluer la possibilité d'aménagement d'une piste cyclable traversant le village et se rendant vers Rimouski ou Sainte-Luce
Durée approximative de 2 ans



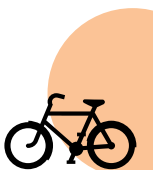
Organiser une formation de jardinage multigénérationnel
Durée approximative de 1 an



Bonifier la qualité et le nombre d'infrastructures de loisirs
Durée approximative de 3 ans



Augmenter le nombre d'activités qui se déroulent au local des jeunes
Durée approximative de 1 an
En continu



Installer des supports à vélo au bureau municipal et dans les parcs identifiés
Durée approximative de 1 an

Démarches

- Déterminer les enjeux routiers et les tracés potentiels
- Établir les ententes avec les municipalités avoisinantes et le ministère des Transports
- Rechercher des programmes d'aide financière et octroyer les contrats d'ingénierie civile
- Réaliser les tronçons de pistes cyclables

- Analyser les besoins de formation
- Identifier les partenaires de formation
- Établir une programmation

- Évaluer les infrastructures existantes et identifier celles nécessitant des mises à niveau ou d'amélioration
- Évaluer les coûts et rechercher des programmes d'aide financière
- Mettre en œuvre les améliorations ciblées

- Augmenter le nombre d'heures d'ouverture pour le local des jeunes
- Consulter les jeunes pour connaître leurs préférences d'activités

- Déterminer les lieux d'implantation et l'équipement requis
- Rechercher des programmes d'aide financière
- Acheter et installer les supports à vélo

Une MUNICIPALITÉ en action

2026

Actions



Mettre en place un comité afin d'évaluer la possibilité d'une autre habitation pour aînés dans la municipalité

Durée approximative de 2 ans



Installer des affiches et des radars pédagogiques

Durée approximative de 1 an



Encourager l'adoption de bonnes pratiques visant à restaurer les bandes riveraines

Durée approximative de 1 an



Aménager des poubelles dans les sentiers et terrains de soccer

Durée approximative de 1 an



Mettre sur pied un système d'alerte en cas d'urgence

Durée approximative de 1 an



Évaluer la possibilité de développer une nouvelle infrastructure de loisir de plein air

Durée approximative de 3 ans

Démarches

- Développer des partenariats avec des ressources externes en habitation
- Identifier les membres du comité
- Faire une analyse des besoins en habitation pour la population vieillissante
- Identifier les leviers et opportunités de financement et de développement
- Identifier les lieux de sensibilisation
- Vérifier les autorisations gouvernementales requises
- Analyser les technologies et rechercher des programmes d'aide financière.
- Acheter et installer les outils de sensibilisation
- Collaborer avec les organismes œuvrant en protection des bandes riveraines
- Déterminer les moyens et les messages à communiquer
- Développer des incitatifs
- Identifier les besoins et les lieux prioritaires
- Acheter et installer l'équipement
- Créer un comité de travail avec les partenaires en sécurité civile
- Établir les besoins
- Mettre en place le système d'alerte
- Sonder les besoins de la population
- Évaluer les choix, l'emplacement, l'attractivité et l'impact du projet
- Développer des partenariats et rechercher des programmes d'aide financière

Une MUNICIPALITÉ en action

2026

Actions



Améliorer et ajouter des infrastructures de loisirs à la Chute Neigette
Durée approximative de 2 ans



Former les citoyens en matière de sécurité, premiers soins et réponses en mesure d'urgence
Durée approximative de 1 an



Réaménager la bibliothèque en favorisant un accès aux personnes à mobilité réduite
Durée approximative de 1 an

Démarches

- Identifier les pistes d'amélioration ou opportunités de développement
 - Rechercher des programmes d'aide financière
 - Mettre en œuvre les améliorations ciblées
-
- Déterminer les besoins de formation.
 - Identifier les formateurs, partenaires et aides financières disponibles
 - Établir la programmation des formations
-
- Faire un état des lieux et sonder la population sur leurs besoins
 - Concevoir un plan d'aménagement selon une approche d'accessibilité universelle
 - Rechercher des programmes d'aide financière
 - Mettre en œuvre les améliorations ciblées



Une MUNICIPALITÉ en action

2027

Actions



Ajouter des lampadaires aux
endroits ciblés
Durée approximative de 2 ans



Ajouter à différents endroits des
bornes de distribution de sacs
pour déjection canine
Durée approximative de 1 an



Installer une borne de réparation
libre-service pour la réparation
de vélo
Durée approximative de 1 an



Mettre en place un atelier
communautaire de réparation de
vélos
Durée approximative de 1 an



Démarches

- Établir les points sombres ou les lampadaires désuets.
- Analyser les technologies et rechercher des programmes d'aide financière.
- Acheter et installer les lampadaires.

- Identifier les lieux les plus propices à l'installation et le nombre nécessaire de bornes de distribution
- Développer des partenariats et rechercher des programmes d'aide financière
- Acheter et installer les bornes de distribution
- Promouvoir les bornes aux citoyens

- Déterminer le lieu d'implantation et l'équipement requis
- Rechercher des programmes d'aide financière
- Acheter et installer la borne de réparation

- Sonder les besoins de formation de la population
- Évaluer les coûts, développer des partenariats et rechercher des programmes d'aide financière
- Établir une programmation

Les RÉFÉRENCES



Adapté de : Coulombe, D., & Nadeau, S. (2013). « Identification des milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité ». Lien internet : https://www.agence-bsl.qc.ca/Services_multiresources/Publications/IMNI_rapport_final_Mai_2013.pdf

Bee city Canada. « Villes d'abeilles actuelles ». Lien internet : <https://beecitycanada.org/current-bee-cities/> Page consultée en novembre 2023.

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (2023). « Santé et adaptation aux changements climatiques au Bas-Saint-Laurent – Volet Évaluation de la vulnérabilité populationnelle régionale aux changements climatiques »

CIC. (2022). « Cartographie des milieux humides détaillés. » Lien internet : <https://www.canards.ca/endroits/quebec/cartographie-detaillee-des-milieux-humides-du-quebec/>

Commute Time map. Lien internet <https://commutetimemap.com/map>

Corporation du patrimoine Saint-Anaclet-de-Lessard. Lien internet : <https://stanaclet.qc.ca/loisirs/communaute/histoire-et-patrimoine.html>

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2023) « Entreprises à risque de démantèlement. » Direction régionale du Bas-Saint-Laurent

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. (2017). « Portrait agroalimentaire de la MRC de Rimouski-Neigette. »

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (2022). « Indice de vitalité économique des territoires » - Institut de la Statistique du Québec - exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Estimations démographiques annuelles.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (2020) « Fiches de suivi de la qualité de l'eau et bilans des activités de suivi » - Réseau de surveillance volontaire des lacs

Ministère des Transports et de la mobilité durable (2018) « Politique de mobilité durable – 2030 »

MRC de Rimouski-Neigette (2019). « Plan d'agriculture urbaine de Rimouski-Neigette pour une MRC nourricière. »

MRC de Rimouski-Neigette (2022). « Plan de gestion des matières résiduelles » - Taux d'enfouissement.

MRC de Rimouski-Neigette (2022). « Rapport de dévitalisation des municipalités »

MRC de Rimouski-Neigette (2024) « Service de l'évaluation foncière et statistiques d'émission de permis des municipalités. »

MRC de Rimouski Neigette (2022). « Schéma d'aménagement et développement »

MRC de Rimouski-Neigette. « Transport collectif rural Rimouski-Neigette. » Lien internet <https://transportrn.ca/circuits-et-horaires/>. Page consultée en novembre 2023.

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard (2014). « Plan d'urbanisme Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard »

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard. Lien internet : <https://www.stanaclet.qc.ca/>

Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent (2006). « Rapports de caractérisation des lacs : Lac à Gasse ; Lac à l'Anguille »

Statistique Canada. « Évolution de la population des municipalités de la MRC depuis 1981 », recensements de 1951, 1961, 1971, 1981, 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016. Compilation : UMRCQ, Atlas de l'évolution démographique des municipalités locales et des municipalités régionales de comté du Québec de 1951 à 1991, s.l., s.d.

Statistique Canada (2021) « Profils de recensement. » Lien internet : www.statcan.ca. Page consultée en novembre 2023.

Système d'autopartage de véhicules électriques en région. « Des solutions en transport collectif et mobilité durable. » Lien internet: <https://sauver.yhceenvironnement.com/> Page consultée en novembre 2023.



Municipalité de
Saint-Anaclet-de-Lessard
318, rue Principale Ouest
Saint-Anaclet-de-Lessard (Québec) G0K 1H0

Avec la participation financière de :

Québec 



MRC de
Rimouski-Neigette